



CAMPING RULES

L'ACCES AU CAMPING IMPLIQUE L'ACCEPTATION DES REGLES SUIVANTES

LA DIRECTION SE RESERVE LE DROIT D'EXPULSER CEUX QUI NE RESPECTENT PAS CES REGLES

1. Au moment de l'arrivée tous les campeurs doivent s'enregistrer à la Réception, avec leurs documents d'identité et le numéro de plaque de la voiture.
2. Chaque client est tenu, au moment de l'enregistrement, de régler la totalité du séjour.
3. A l'intérieur du camping votre comportement doit être adéquat à la vie en group, fondé sur le respect et les bonnes manières.
4. L'accès au camping par la porte principale de rue Verri est autorisé seulement entre 7h00 et 22h30. Hors de ces horaires, l'accès sera permis seulement aux campeurs déjà enregistrés, par la porte piétonne de rue Umberto I (juste au coin de rue Verri).
5. Entre 23h00 et 7h00 il est interdit de faire du bruit qui peut déranger la tranquillité du camping ou empêcher le repos des autres. Ceux qui ne respectent pas cette règle seront expulsés du camping.
6. A l'intérieur du camping est interdite la vente et la consommation de boissons en bouteilles de verre, comme établit une ordonnance du Maire.
7. Il est interdit d'allumer des feux, excepté les grills.
8. Voitures et tentes doivent être placés exclusivement selon les indications du personnel.
9. Chaque campeur ou visiteur est responsable des biens de sa propriété. La direction n'est pas responsable de tout vol ou perte, ni de tout dommage aux biens ou aux personnes provoqué par le campeur.
10. Vous êtes priés de signaler tout dommage ou problème a la Réception.

Bon séjour!